

■ **Décision SGA-DEC-2024-n° 054**

Objet : Convention relative à la mise à disposition de la salle  
Hironvale à l'association ADIE – du 11 Janvier 2024 au 25 Juillet 2024

Direction de la Vie Associative - MCA

Le Maire de Creil,

■ **Visas :**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L2122-22,  
- Vu la délibération n°2 du conseil municipal en date du 6 février 2023, certifiée exécutoire le 15 février 2023, portant délégation à monsieur le maire de la totalité des pouvoirs énumérés à l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à charge pour lui de rendre compte à chacune des réunions obligatoires du conseil municipal,

■ **Considérant :**

Que la ville de Creil souhaite autoriser l'**Association ADIE** à occuper la salle Hironvale pour la réalisation de leurs activités, en fonction des disponibilités du 11 janvier 2024 au 25 juillet 2024.

■ **Décide :**

Article 1 : de signer une convention avec l'**Association ADIE** sise au 23, rue des Ardennes 75019 PARIS, représentée par son président, Monsieur Frédéric LAVENIR, pour la mise à disposition susvisée.

Article 2 : de conclure cette mise à disposition du 11 janvier 2024 au 25 juillet 2024 dans la salle et aux jours et horaires suivants :

<b>Salle</b>	<b>Adresse</b>	<b>Jours</b>	<b>Horaires</b>
MCA Salle Hironvale	11 rue des Hironvales	Tous les jeudis	14h00 à 17h30

Article 3 : d'assurer la disponibilité en fonction du planning des salles déjà défini à titre gracieux.

Article 4 : Il sera rendu compte de la présente décision à la prochaine réunion du conseil municipal.

Article 5 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis - 14 rue Lemerchier - 80000 Amiens - dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est certifiée exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application telerecours citoyen accessible par le biais du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

À Creil, le 31 janvier 2024

Jean-Claude VILLEMMAIN



Date de notification : **08 FEV. 2024**

Date de publication sous forme électronique sur le site de la Ville : **08 FEV. 2024**